

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 1^{er} Juillet 2026 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Monsieur Antoine FREMANN

Convocation envoyée le 25 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29	
Nombre de présents : 23	Nombre de procurations : 6	
Pour : 29	Contre :	Abstention :
Membres présents		
Mme Céline TONOT	Mme Fabienne VION	Mme Stéphanie GIANNUZZI
M. Jean-Marc RETY	Mme Myriam HENNEQUIN	M. Gino MARINACCI
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	M. Eric MICHELOT	M. Antoine FREMANN
M. Denis CORDIER	M. Jonas MOUNDANGA	Mme Martine DÉRIOT
Mme Florence BIZOT	Mme Cécile MATHELIN	M. Pascal CAMBON
M. Jean-Marc GONÇALVES	Mme Hélène MARTEEL	M. Fernando NOVO
Mme Béatrice SIMON	Mme Naminata SAVANE	Mme Valérie GRANDET
M. Pierre BERTRAND	M. Rachid DAHMOUNI	
Membres absents		
Mme Sandra ESCRIBANO (pouvoir à M. Jean-Marc RETY)	M. Luc LE LORC'H (pouvoir à M. Denis CORDIER)	
M. Christian BOUCASSOT (pouvoir à M. Jean-Marc GONÇALVES)	Mme Céline LAFLEUR (pouvoir à Mme Béatrice SIMON)	
M. Christian CHEVREUX (pouvoir à Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX)	Mme Ophélie MARSOLLIER (pouvoir à Mme Martine DÉRIOT)	

N° 2026-093 : Attributions d'aides à la mobilité douce

Sur proposition de Jean-Marc RETY, premier adjoint en charge de l'Agenda 2030, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

VU la délibération N° 2019-047 du Conseil Municipal en date du 20 mai 2019 décidant de la mise en place d'une aide à la mobilité douce au profit des Longviciens et approuvant le règlement d'intervention de ce dispositif,

VU la délibération N° 2021-024 du Conseil Municipal du 22 mars 2021 approuvant le règlement d'intervention et le formulaire de demande d'aide à la mobilité douce avec extension des aides aux vélos cargos, règlement en vigueur à la date de dépôt des dossiers de demandes ;

CONSIDÉRANT l'instruction de 4 dossiers déposés par des Longviciens et remplissant les conditions énoncées par le règlement d'intervention du dispositif en vigueur,

Le Conseil Municipal :

ATTRIBUE, dans le cadre du dispositif d'aide à la mobilité douce, les aides financières suivantes pour un montant de 900 € :

Objet	Nombre de dossier éligible	Montant de l'aide par dossier	Montant total attribué
Vélo à assistance électrique	2	300 €	600 €
Vélo classique	1	180 €	180 €
	1	120 €	120 €
Total attribué	4		900 €

DIT que ces aides seront réglées sur le chapitre 204 du budget en cours,

DIT que ces subventions d'équipement seront amorties sur une durée d'une année,

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours,

CHARGE Madame la Maire de la signature de tout acte relatif à la présente délibération

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS